



PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS BE

Véhicule relevant de la catégorie B – Attelé d'une remorque dont l'ensemble est > à 4250 kg.

Présentation de l'action de formation

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles pour la conduite d'un véhicule de catégorie B, attelé d'une remorque dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 750 Kg et inférieur à 3.500 tonnes et dont la somme des PTAC de l'ensemble est supérieure à 4.250 tonnes, en toute sécurité.

OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser le maniement de l'ensemble dans un trafic faible ou nul
- ✓ Effectuer les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité
- ✓ Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble dans des conditions normales de circulation
- ✓ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ✓ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

PUBLIC CONCERNE

Tout candidat désirant conduire un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque supérieure à 750Kg.

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES :

Être titulaire du permis B en-cours de validité
L'Épreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans
Dossier ANTS validé avant l'entrée en formation

DURÉE DE LA FORMATION :

3 jours soit 21h (Ne comprend pas les examens).
Les dates et nombres d'examens sont déterminés par l'administration.

LIEU DE LA FORMATION

Dans notre centre de Bon-Encontre

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle pour formation théorique.
Manœuvres sur les pistes privées
Conduite sur route en situations diverses Respect du REMC
Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques
Exercices en sous-groupe pour les enseignements théoriques et pratiques hors circulation
Méthodes démonstratives, guidage dégressif et accompagnement vers l'autonomie pour la pratique hors circulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'auto-évaluation en début de formation,
Evaluation par le formateur au fur et à mesure de la formation.
Questionnaire final d'auto-évaluation.
L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen devant un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Emargement à la demi-journée.
Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire



INTERVENANTS :

Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

David LEFIN

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap : Valérie Bernard
valerie.bernard@sc-formation.fr
05 32 09 12 90

MODALITÉS DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur : plan de développement des compétences prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO), sous réserve d'éligibilité autofinancement autres dispositifs mobilisables selon le statut du bénéficiaire un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après : Réception de la convention de formation signée
Acceptation du devis avec la mention « bon pour accord » Le cas échéant, réception de l'accord de financement
L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif.

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est disponible sur le site internet :

<https://www.securiteconduite.fr>

COÛT

Le coût de la formation est établi en fonction de plusieurs critères, notamment le nombre de stagiaires, la ou les catégories de chariots concernées et la durée de l'action de formation. Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.



CONTENU DE LA FORMATION

(Conforme à l'arrêté du 03 janvier 2008)

Accueil et présentation de la formation

Etape 1 :

- Maîtriser en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Connaître les principaux organes de l'ensemble et notamment d'une remorque
- S'installer au poste de conduite
- Savoir regarder autour de soi
- Savoir manœuvrer sur piste
- Démarrer et s'arrêter
- Diriger l'ensemble en marche avant, en ligne droite et en courbe

Etape 2 :

- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant le départ
- Maîtriser le véhicule en marche arrière, effectuer des arrêts de précision
- Avoir des notions sur la conduite ensemble
- Connaître les documents spécifiques à un ensemble
- Savoir atteler et déatteler

Etape 3 :

- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit de l'ensemble
- Respecter la signalisation
- Rechercher des indices utiles
- Choisir la voie de circulation
- Adapter la vitesse aux situations

Etape 4 :

- Evaluer les distances et les vitesses. Evaluer les distances d'arrêts.
- S'arrêter et stationner
- Savoir se comporter à l'égard des autres usagers
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières
- S'insérer dans une circulation rapide
- Conduire en montée et en descente
- Avoir des notions sur les effets de la fatigue et de l'alcool
- Connaître la réglementation spécifique aux ensembles de véhicules
- Adopter les gestes et postures lors des chargements, déchargement
- PV – PTAC – PTR
- La surcharge – le ballant – le tangage – le louvoiement
- Connaître les spécificités de la conduite : à vide, en charge

**DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE
SITE INTERNET <https://www.securiteconduite.fr/>**